

REGLEMENT GAROUTADE

1 - ORGANISATION

L'Amicale Cycliste Illoise organise le 26 février 2012, avec le soutien de la municipalité d'Ille sur Têt, un raid VTT non chronométré et non balisé traversant les communes de Rodès, Casefabre, Bouleternère, St Michel de Llotès et Ille sur Têt. Cette organisation éco-responsable a pour but la découverte et l'entretien de nouveaux sentiers.

2 – PARCOURS

Le circuit de 66km pour 3000m de dénivelé positif est difficile : les montées alternent pistes DFCl et sentiers (où vous risquez aussi de porter le VTT), les descentes se font sur sentiers très techniques. Départ entre 7h et 8h devant La Catalane à Ille sur Têt. Arrivées prévues entre 12h et 17h au même endroit. Mais vous aurez la possibilité de rouler le samedi sur les 8 circuits du topo guide d'Ille et participer au test terrain organisé par Engine-Lab.

3 - GUIDAGE

Le parcours n'étant pas balisé, vous devrez utiliser un GPS ou la carte IGN Top25 fournie sur un support original (tour de cou Inverse). Vous recevrez par mail une semaine avant l'épreuve la trace GPS, un e-roadbook compatible TwoNav ainsi que le plan IGN top25.

4 - HEBERGEMENT - ASSISTANCE

Hébergement au Camping Municipal d'Ille sur Têt à 500m du départ ou celui de Néfiach à 3km. Vous trouverez 2 ravitaillements (kilomètres 22 et 44) complets en produit produits bio et/ou locaux avec assistance mécanique ainsi qu'un repas chaud offert à l'arrivée à Ille sur Têt à partir de 12h. Pas de contenants sur les ravitaillements.

5 - PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte à tous, licenciés ou non, à partir de l'âge de 16 ans (avec autorisation parentale). Conformément à l'article 6 de la loi 99-223 du 23.03.1999, chaque participant devra obligatoirement présenter lors du retrait de la plaque une licence sportive (avec attestation du médecin) ou un certificat médical de non contre indication au VTT en compétition datant de moins d'un an pour les non-licenciés. Cette épreuve ne donne lieu à aucun classement.

6 - DROITS D'ENGAGEMENT → 19€

Inscriptions uniquement par internet sur le site biking66.com Clôture des inscriptions à 400 participants ou 10 jours avant la date de l'épreuve. Aucune inscription sur place. Le retrait des plaques et la vérification des identités et des licences (ou du certificat médical) se fera uniquement le samedi de 9h à 18h. Aucun remboursement d'inscription pour non participation.

7 - ASSURANCE

Les organisateurs sont couverts par une responsabilité civile souscrite auprès de l'UFOLEP. Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenus responsables en cas d'accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante ou même en cas de vol du vélo.

8 - CLASSEMENT ET RECOMPENSES

Aucun classement ne sera établi, vous aurez juste la satisfaction d'avoir terminé cette épreuve. Les participants garderont la plaque numérotée en guise de souvenir ainsi que le pointage qui y sera établi à chaque point clé du circuit afin d'attester du bouclage complet du parcours.

9 - RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Le non balisage du circuit est une évolution de plus dans le respect de l'environnement. Ne jeter ni emballage, ni mouchoir, ni chambre à air. Il n'y aura pas de contenants fournis par l'organisation sur les ravitaillements, vous devrez vous servir du gobelet Ecocup offert à l'inscription, que vous transporterez, soit dans votre sac à dos, soit grâce à un porte gobelet vendu 1€ au retrait des plaques.

10 - SECURITE

Elle sera assurée par les signaleurs de l'organisation et les pompiers d'Ille sur Têt. Le numéro de plaque devra être visible pour les contrôles de passage en divers points du circuit. Prévenir le responsable du poste de contrôle le plus proche en cas d'abandon. Respecter le code de la route et circuler à droite sur les portions de routes ouvertes à la circulation. Obtempérer sans discussion aux signaleurs qui assurent la sécurité. Port du casque rigide obligatoire. Des vélos balais assureront la fermeture du circuit et prendront les mesures nécessaires pour faire bifurquer tout concurrent en difficulté, ou trop attardé. En cas de force majeure, les organisateurs se réservent le droit de toute modification concernant l'organisation de la course. Matériel obligatoire : 1 GPS - 1 plan du circuit - 1 gobelet - 1 kit de réparation - 1 réserve d'eau suffisante - 1 "encas" de coup dur - 1 couverture de survie - 1 sifflet - 1 téléphone portable en cas d'URGENCE → 112 (ou PC course au 06 10 41 48 55/ 06 49 60 49 45), vous devrez d'ailleurs laisser le numéro à l'organisation lors de l'inscription.